

Le 23 octobre 1790 à Nogent-le-Rotrou.

Séance du samedi 23 octobre 1790 : recensement de la ville.

« Ce Jourd'hui Vingt trois octobre mil Sept cent quatre Vingt dix de relevée Dans l'assemblée du Conseil municipal de la Ville de Nogent le Rotrou ou se sont trouvés M. M. Gouhier, Baugard, Mourrau, Proust, G. petibon, Brunet, Guimoneau, Gallet, officiers municipaux de ladite Ville. Sur le rapport fait par les commissaires établis à la numeration de la population des trois paroisses de cette ville, des proces verbaux contenant la quantité d'individus desdites paroisses, M. M. les officiers municipaux communication prises desdits procès verbaux, et calcul faits des personnes enoncées, ont reconnu que le nombre des habitants des trois paroisses de cette ville y compris les habitants de la campagne qui en dependent Se montoit a Six mille huit cents Cinquante, en conséquence ouï le Suppléant du procureur de la commune, ont ordonné que l'expédition de la presente deliberation ainsi que Celle du dix sept du présent mois seront remises au Secretariat du District, et ont ordonne le depot des procès verbaux aux archives de Cette commune [rajout en fin de délibération : + pour y recourir au besoin], et ont tous Signé avec le Secrétaire greffier dont acte.

Mourrau Gpetibon Gallet Fils

Gouhier Baugard guimoneau Fauveau secret. »¹

¹ A. M. Nogent, 1 D1. huitième feuillet.